

**REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 30 juin 2017

L'an deux mille dix-sept, le 30 juin à vingt heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le 20 juin 2017, se sont réunis en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Raymond BOUSSARDON, Maire.

Etaient présents : Raymond BOUSSARDON, Kim DELMOTTE, Eric BOUISSET, Maryse GREVIN, Denis BAZIN, Marc MARIETTE, Florence GERAUD, Jean-Noël GOULLIER, Philippe JEAN-MARIE, Frédéric DUPONT et Isabelle RIFFAUT.

Etaient absents excusés et représentés : Edith BELLEC pouvoir donné à Philippe JEAN-MARIE
Bruno EMPTOZ-LACÔTE pouvoir donné à Eric BOUISSET
Bernard CARTAYRADE pouvoir donné à Marc MARIETTE
Michel FAYOLLE pouvoir donné à Raymond BOUSSARDON
Renée TEURLAY pouvoir donné à Florence GERAUD
Gaëlle LIU, pouvoir donné à Kim DELMOTTE
Jacques GUERIN, pouvoir donné à Frédéric DUPONT

Etait absente excusée : Céline HUGUET

Secrétaire de séance : Philippe JEAN-MARIE

01 – DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Raymond BOUSSARDON rappelle que l'objet de la présente séance est l'élection des délégués du Conseil Municipal en vue des élections sénatoriales programmées le 24 septembre prochain.

Il fait part que le bureau électoral est composé par les deux membres du Conseil Municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin ainsi que les deux membres présents les plus jeunes.

Raymond BOUSSARDON mentionne qu'en la circonstance, il s'agit de Maryse GREVIN et Denis BAZIN d'une part, et de Mesdames Kim DELMOTTE et Florence GERAUD, d'autre part.

Il précise que la présidence de ce bureau électoral est assurée par ses soins.

le Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Electoral

Vu le décret n°2017-1091 du 02 juin 2017 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur en date du 12 juin 2017 concernant la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux

Dans un premier temps, sont les listes déposées et enregistrées sont les suivantes :

- La liste Cheptainville Sénatoriales « Centre gauche et divers » est composée par Edith BELLEC, Raymond BOUSSARDON, Kim DELMOTTE, Philippe JEAN-MARIE, Renée TEURLAY, Michel FAYOLLE, Florence GERAUD et Marc MARIETTE.
- La liste Les Républicains Cheptainville est composée par Eric BOUISSET, Maryse GREVIN, Frédéric DUPONT, Isabelle RIFFAUT et Jean-Noël GOULLIER.

Il est ensuite procédé au vote des délégués et ce sans débat et au scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- ✓ Effectif légal du Conseil Municipal : 19
- ✓ Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19
- ✓ Nombre de conseillers municipaux présents à l'ouverture du scrutin : 11 et 7 pouvoirs soit 18
- ✓ Nombre de délégués à élire : 5
- ✓ Nombre de délégués suppléants à élire : 3
- ✓ Nombre de listes déposées : 2
- ✓ Nombre de bulletins : 18
- ✓ Bulletins blancs : 0
- ✓ Bulletins nuls : 0
- ✓ Nombre de suffrages exprimés : 18

La liste Cheptainville Sénatoriales « Centre gauche et divers », a obtenu 10 voix.

Sont proclamés élus en qualité de délégués et suppléants pour les élections sénatoriales.

- Edith BELLEC, déléguée
- Raymond BOUSSARDON, délégué
- Kim DELMOTTE, déléguée
- Philippe JEAN-MARIE, suppléant
- Renée TEURLAY, suppléante

La liste Les Républicains Cheptainville, a obtenu 8 voix.

Sont proclamés élus en qualité de délégués et suppléants pour les élections sénatoriales.

- Eric BOUISSET, délégué
- Maryse GREVIN, déléguée
- Frédéric DUPONT, suppléant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 40.

Le Secrétaire de séance
Philippe JEAN-MARIE

Le Maire
Raymond BOUSSARDON